

ATELIER 5

« Recueil des données : sources d'informations démographiques »

Le débat a porté sur les difficultés à recueillir ces données démographiques, sur les limites de fiabilité des informations récoltées et les précautions à prendre dans l'interprétation des résultats, mais aussi sur l'utilité d'engranger ce type d'informations et sur le rôle que pourrait jouer l'OIF pour favoriser le recueil des données (l'Observatoire démographique de l'espace francophone récemment créé a, par exemple, exprimé par la voix de **Richard Marcoux** les attentes qu'il plaçait dans l'OIF pour aider à son développement).

1 - Difficultés du recueil, limites de fiabilité des données

Mamadou Kani Konaté a ainsi rappelé qu'au Mali, les neuf langues nationales correspondent à des regroupements ethniques et des découpages administratifs, mais qu'un locuteur vivant sur un territoire donné n'a pas forcément comme langue principale la langue associée à ce territoire ; d'où la difficulté à recenser de manière fine. **Arnaud Carpooran** a fait observer que si le français est « désethnicisé » à Maurice, son lien avec le passé colonial crée des réticences à l'avouer comme langue partagée. Il conclut qu'en matière de langue, les recensements à Maurice, « ethno-téléguidés » selon ses termes, ne reflètent ni les pratiques ni les représentations des pratiques, mais les images qu'on se fait des pratiques que l'on doit avoir. **François Héran** indique que si ce type d'études est multiplié et systématisé, les résultats obtenus, avec leurs défauts et leurs lacunes, permettent néanmoins de dégager « la pente des pentes ». Il fait également remarquer que l'on peut intervenir dans la formulation des questions et amender les questionnaires de façon à les rendre exploitables.

2 – Propositions

- **Réjean Lachapelle** s'est demandé si l'OIF ne pourrait pas intervenir pour que ses pays membres intègrent systématiquement des questions linguistiques à leur questionnaire de recensement ;
- Marc Pilon a suggéré que l'on constitue des monographies par pays, en intégrant toutes les données fournies par les différentes approches (démographique, socio-linguistique, etc.) ;
- l'ensemble des intervenants a plaidé pour un partenariat entre linguistes, démographes et économistes notamment.

ATELIER 6

« Présentation, modélisation et publication des données recueillies »

Le débat a d'abord permis aux intervenants de préciser certains points clés de leurs contributions : « niches linguistiques » et collection de « niches linguistiques » à l'échelle mondiale pour L.- J. Calvet qui a, par ailleurs, pointé la difficulté à intégrer à des modèles numériques certaines données (par exemple, les législations linguistiques) ; approche écologique des langues, partenariat entre les langues et partenariat entre les locuteurs pour S. Mufwene ; lois linguistiques et protection des marchés économiques pour J. Leclerc... La séance a également permis à deux membres de l'association « Linguoresponsables » de présenter leurs travaux en cours : une étude sur le comportement des entreprises dans leur communication à l'international (adaptation des marques à l'étranger, langues privilégiées sur les sites Internet...).

1 – Questions débattues

- Quelles ambitions pour une langue compte tenu des services qu'elle peut rendre à la progression sociale des individus qui la parlent ?
- Que faire d'un baromètre des langues du monde ? (La vraie question n'est pas de le constituer, mais de savoir à quel usage on le destine).
- Quelles réciprocitys entre les langues de la Francophonie ? (Demande-t-on à un ambassadeur de France à Dakar de parler wolof ?)
- Faut-il accorder des droits à la langue ou aux locuteurs ?
- Qu'est-ce qui intéresse le chercheur ? (Observer la place des langues dans le monde. Réduire la place de certaines au profit d'autres n'est pas son affaire.)

2 – Propositions

- Il faut s'intéresser à la diversité interne de la langue ;
- Il ne faut pas seulement observer les variations du français par rapport à lui-même, mais observer aussi le comportement du français par rapport aux autres langues ;
- Il faut travailler à produire des outils de modélisation du bilinguisme et du plurilinguisme, sachant que le plurilinguisme n'est pas une juxtaposition de monolinguisms.
- Il faut réfléchir à l'observation dans le cadre d'une écologie du maintien de la langue, ce qui suppose non seulement d'observer le contexte socio-économique où la langue se déploie mais de s'y impliquer (le Nord doit investir en direction du Sud) ;
- l'observation du français doit intégrer l'observation des lois linguistiques, de leurs applications et de leurs effets ;
- la vitalité d'une langue est aussi importante à observer que son poids ; la modélisation doit intégrer cette dimension de la construction dynamique des langues dont il faut pouvoir quantifier les facteurs ;